

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES

DE LA

**BONNE STE. ANNE
DE BEAUPRÉ,**

*Avec l'Approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec et de
NN. SS. les Evêques de Montréal, d'Ottawa, des
Trois-Rivières, de Rimouski et de St. Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86).



On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86).

O Bonne Ste. Anne, priez pour nous,

S'adresser au Directeur du Collège de Lévis, Lévis.—Prix
35 centins pour abonnement.

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avis.—Miracles à Ste. Anne de Beaupré de 1662 à 1667.—
L'Eglise triomphante.—La dévotion à Ste. Anne dans la
paroisse de Ste. Justine.—St. Joseph de la Délivrance.—
Guérison opérée par Ste. Anne.—Actions de grâces à la Bonne
Ste. Anne.—Dons à Ste. Anne.—Recommandations aux
prières.

A V I S.

Les abonnés retardataires sont priés de nous expédier immédiatement le montant de leurs arrérages, tant de l'année dernière que de l'année courante. Le prix modique que l'on demande pour les *Annales* suppose nécessairement que l'abonnement soit payé d'avance.

—000—

M l'abbé A. Gauvreau avait l'obligeance de nous faire parvenir dernièrement un manuscrit bien vénérable des archives de l'église de Ste. Anne. C'est un récit de miracles arrivés de 1662 à 1667, attestés par le Révd. Messire Thomas Morel, Ptre., missionnaire, premier desservant de Ste. Anne. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître ce précieux document bien que les "Relations des Jésuites" l'aient déjà rendu public. Ils y trouveront une

nouvelle preuve de la protection que la Bonne Ste. Anne a toujours exercée envers les Canadiens, et aussi un nouvel encouragement à recourir avec confiance à cette grande Sainte. Nous avons observé dans la publication de ce récit l'orthographe du temps.

VIVE JÉSUS.

Miracles arrivés en l'Eglise de Ste. Anne du Petit Cap, Côte de Beaupray, en Canada.

Comme Dieu a toujours choisi quelques églises spécialement entre les autres, ou par l'intercession de la Ste. Vierge, des anges et des saints, il ouvre largement le sein de ses miséricordes, et fait quantité de miracles qu'il n'opère pas ailleurs ordinairement, il semble aussi qu'il a voulu choisir en nos jours l'Eglise de Ste. Anne du Petit Cap, pour en faire un asile favorable et un refuge assuré aux chrétiens de ce Nouveau-Monde, et qu'il a mis entre les mains de Ste. Anne un trésor de grâces et de bénédictions qu'elle départ libéralement à ceux qui la réclament dévotement en ce lieu. C'est assurément pour cette mesme fin qu'il a imprimé dans les cœurs une dévotion singulière et une confiance extraordinaire en cette grande sainte. Ce qui fait que tous les peuples y recourent, dans tous leurs besoins, et qu'ils en reçoivent des secours singuliers, très-signalés et très-extraordinaires, comme nous le voyons dans les miracles qui s'y sont opérés depuis six ans. Ce n'est pas mon dessein de les rapporter ici tous, mais seulement

quelques-uns des plus considérables, pour satisfaire à la piété des personnes qui l'ont souhaité de moy. Je le fais d'autant plus volontiers, qu'ayant esté témoin oculaire, ou très-bien informé de ces choses, je les dirai avec plus de certitude.

. I

En l'année 1662, Marie Ester Ramage, aagée de 45 ans, femme d'Elie Godin, de la paroisse de Ste. Anne du Petit Cap, estant demeurée depuis dix-huit mois, toute courbée, en sorte qu'elle ne pouvait aucunement se redresser, et qu'elle estoit obligée de se traisner, comme elle pouvait avec son baston, sans espérance de pouvoir jamais recouvrer par les remèdes humains sa santé, se souvint de ce que son mary luy avait dit, qu'en sa présence Louis Guimont de la mesme paroisse avait esté soudainement guéri d'une grande douleur de reins en mettant par dévotion trois pierres aux fondemens de l'Eglise de Ste. Anne, que l'on commençoit de bastir, alors elle réclama la sainte, la priant de faire sur elle miracle comme elle avoit fait sur cet homme : A mesme tems, s'oubliant de son baston qui disparut, elle se trouva sur ses pieds toute droite, marchant avec autant de facilité qu'elle eut jamais faite, et toute estonnée d'un changement si subit, elle commence à rendre grâces à Ste. Anne du bienfait qu'elle venoit de recevoir, et depuis elle est restée en parfaite santé. Ce miracle a beaucoup servy à confirmer dans la foi toute cette famille quy avoit longtemps vescu dans la religion prétendue réformée.

II

En la mesme année, le 26ème juillet, feste de la Glorieuse Ste. Anne : Nicolas Drouin, aagé de 14 ans, fils de Robert Drouin, de la paroisse du Chasteau-Richer, Coste de Beaupray, estant affligé du mal caduc qui le mettoit souvent en danger de périr ou par le feu ou dans les eaux, tombant comme mort au lieu où il se trouvait surpris, se voua à Ste. Anne, et commença une neuvaine en son honneur, suivant le conseil que ie luy en donnay et à ses parents qui me demandoient, et par ce moyen, il recouvra sa santé et maintenant est parfaitement guery de son infirmité, il continue tous les ans avec ses parens de rendre ses actions de grâces à Ste. Anne, le jour de la feste en son Eglise du Petit Cap.

III

L'année 1664, Marguerite Bire, femme de Mathurin Roy, habitant de Québec, aagée de 45 ans, ou environ, s'estant rompu une jambe et les os divisés en quatre n'ayant pu être réunis, estoit demeurée estropiée depuis huit mois, sans pouvoir aucunement marcher à l'advenir (car tel estoit le sentiment des chirurgiens). C'est ce qui l'obligea de recourir à Dieu avec confiance par les mérites de Ste. Anne. Elle commença donc une neuvaine, se confessa généralement, et ayant fait vœu de visiter tous les ans une église ou chapelle dédiée en l'honneur de Ste. Anne, elle se fit porter le jour de sa feste, en son Eglise du

Petit Cap, où assistant à la messe, elle se sentit fortifiée au tems de l'Elevation, et ensuite quand il fallut aller à la Sainte Communion, elle quitta ses potences marchant vers l'autel, et comme le peuple la voulait soutenir elle dit : i'rai bien toute seule, la Bonne Ste. Anne m'a fortifiée, et fait miracle sur moi grâces à Dieu, il y a huit mois que ie n'en ay autant fait. Depuis ce temps-là, elle ne s'est plus servie de potences et a pu librement vacquer à son ménage. Elle continue tous les ans de rendre son vœu à Ste. Anne.

IV

Elie Godin aagé de 50 ans, de la paroisse de Ste. Anne, estant malade d'une hydropysie formée, à laquelle les remèdes ne pouvaient apporter aucun soulagement, pensoit à se disposer à la mort et me fit appeler pour lui donner le St. Viatique ; alors ie luy dis qu'il eust recours à la Ste. Vierge et à Ste. Anne, et après l'avoir disposé, ie m'en allay à l'Eglise dire la Ste. Messe à son intention, d'ou revenant pour la communion, il me dit d'un visage serain : Monsieur, ie suis guéry, permettez-moi de me lever ; pendant que vous étiez à l'Eglise, comme ie disois mon chapelet, ie me suis doucement endormi, et ay veu pendant mon sommeil deux vénérables dames qui se sont approchées de moy, et une des deux tenait une Boëte qu'elle a ouverte, où iay vu dedans un chemin fort long et fort étroit qui conduisait au ciel, à cette vene ie me suis trouvée tout rempli de consolation, et tout soulagé de mon mal. En effet, après la

Ste. communion, il rend grâces à Dieu, se lève de son lit et en va à l'Eglise et avant que d'avoir achevé sa neuvaine, il fut en état de travailler comme avant sa maladie.

TH. MOREL, Prestre, Missionnaire.

(à continuer)

—000—

L'ÉGLISE TRIOMPHANTE.

“ Réjouissez-vous et soyez remplis d'allégresse, parce que votre récompense est grande dans les cieux. ” Ces paroles, échappées des lèvres du Sauveur dans le Sermon sur la Montagne, viennent raviver nos cœurs fatigués des épreuves de la vie, comme la rosée bienfaisante du ciel ranime les plantes que le soleil a desséchées, et qui languissent, faute de fraîcheur, sur leurs tiges abattues. Le cœur de l'homme n'est pas fait pour toujours être triste. Quoiqu'il vive dans une vallée de larmes, et qu'il soit condamné, durant son pèlerinage d'ici-bas, à manger le pain amer de l'exil, cependant il a ses moments de relâche et de réjouissance. Un rayon divin, parti du soleil de justice, vient éclairer sa voie, et faire briller à ses yeux l'éclat salutaire de son origine et de ses destinées. L'Eglise Catholique, héritière des promesses du Christ son époux, et interprète de ses volontés, sait répéter aux malheureux fils d'Eve ces mots qui donnent à l'homme un nouveau courage, en dirigeant son regard vers le

trône qui l'attend, vers ce beau ciel où tant de ses frères l'ont précédé. Voilà pourquoi, au commencement de ce mois, nous sommes invités à contempler, des yeux de la foi, les splendeurs de la céleste Jérusalem et la gloire de ses habitants.

Combien le firmament est rempli de magnificence, tout parsemé qu'il est d'étoiles brillantes par la main du Tout-Puissant ! " Les cieux manifestent la gloire de Dieu, nous dit le Psalmiste, et le firmament déclare l'ouvrage de ses mains, " Mais combien plus grand encore serait notre étonnement, si toute la splendeur de ce ciel étoilé était révélée à nos yeux ? Et que serait-ce donc si les innombrables corps célestes, placés pour toujours au-delà de la portée des instruments les plus parfaits, s'unissaient aux astres déjà connus pour réjouir notre regard d'un spectacle mille fois plus éblouissant ? Certes, environnés de tant de beautés, nous croirions peut-être avoir atteint le terme déjà si longtemps désiré, et contempler les premières lueurs de cette lumière inaccessible qu'habite le Très-Haut. Mais non, chers lecteurs, il faut élever encore plus haut le regard de la pensée, car le tableau que nous offre l'Eglise au jour de la Toussaint est bien plus brillant. Ce n'est plus, en effet, un firmament orné d'astres sans intelligence, qui accomplissent aveuglément la révolution qui leur a été prescrite, et dont le moindre nuage nous dérobe la lumière. Le ciel qui, ce jour-là, se découvre à nos yeux altérés de la vue des choses éternelles, c'est la cité vivante, Jérusalem, où les Saints, " cette grand multitude

que personne ne pouvait compter, de toutes les nations, de toutes les tribus, environnent le trône de l'Agneau," comme autant d'astres qui font leur révolution autour du soleil.

La fête de tous les Saints, quel jour consolant pour le cœur d'un chrétien ! Aucun saint n'est exclu de notre vénération. Solitaires inconnus, ensevelis sous les sables du désert, missionnaires brûlés vifs pour l'amour du Christ, loin de la patrie et de la famille, humbles vierges, saints moines, qui, imitant votre Divin Maître, avez aimé à ne pas être connus et à être réputés pour rien ; c'est votre jour ! Vous avez voulu être humiliés, et aujourd'hui l'Eglise vous exalte ! C'est en vain que vous avez cru dérober aux regards de vos frères les richesses inestimables de vos vertus et de vos mérites ; l'Eglise a su les trouver, et les a enchâssées comme des pierres précieuses dans son diadème. C'est en vain que vous avez tu les noms qui vous distinguaient sur la terre ; l'Eglise aujourd'hui, vous appelle Saints et Bienheureux. Bien plus, elle nous exhorte dans sa maternelle sollicitude, dans son ardent désir de nous sanctifier et de nous sauver, elle nous exhorte, dis-je, à vous vénérer, parceque vous êtes des saints, parceque vous êtes les amis de Dieu.

Il faut rendre l'honneur à qui l'honneur est dû : voilà un principe universellement admis. Tous les siècles et toutes les nations ont vénéré la mémoire de leurs grands hommes. Ecrivains, artistes, hommes d'état, capitaines, qui ont illustré leur patrie par des chefs-d'œuvre ou des exploits remarquables, tous peuvent compter avec certitude sur la reconnaissance de leurs

compatriotes. Des monuments splendides, érigés en leur honneur, perpétueront leur souvenir, et rediront aux générations futures l'éclat de leurs actions. Et quand même une nation, dans un moment de vertige, aura l'ingratitude d'oublier pour un temps son bienfaiteur, le siècle suivant reconnaît l'erreur de son devancier, et s'efforce généreusement de la réparer. C'est ainsi que l'Espagne laissait jadis mourir dans la misère Christophe Colomb, qui lui avait découvert un Nouveau Monde, et qu'aujourd'hui, elle travaille à le faire mettre sur les autels.

Voilà ce que fait le monde pour exalter ses héros. Comment donc l'Eglise serait-elle assez ingrate pour oublier ses enfants qui, par leurs vertus héroïques, leurs œuvres pleines de charité, ont été en spectacle aux anges et aux hommes ? Ouvrez donc les yeux, chers lecteurs, et voyez. Voyez et contemplez avec admiration les phalanges des Saints. Ne sont-ils pas mille fois dignes de notre profonde vénération et de notre amour le plus sincère ? Dans les rangs des élus voyez figurer les patriarches de l'Ancienne Loi, ces hommes vénérables qui, au milieu des ténèbres de l'idolâtrie, ont su se maintenir dans la vraie voie, grâce à leur confiance en Dieu et à leur croyance dans l'avènement du Sauveur. Viennent à leur suite les prophètes de l'Ancien Testament, ces prodiges de sainteté, par la bouche desquels le Saint-Esprit de Dieu annonça la venue du Messie. Puis, les douze Apôtres, fondateurs de l'Eglise, qui ont parcouru le monde entier sur l'ordre de leur Divin Chef, pour se faire à toutes les nations les hérauts de la grâce et de la vérité. Parmi les Saints nous

voyons avec une profonde admiration l'innombrable multitude des martyrs, parés de leurs vêtements empourprés de sang ; les tendres vierges, ces lys qui croissent dans le jardin du Christ ; les confesseurs et les Pères de l'Eglise, étoiles qui brillent au firmament de la foi. Mais au-dessus de tous les Saints s'élève un trône de magnificence ; l'éclat de leurs couronnes pâlit devant une autre couronne bien plus radieuse. Là règne la Très-Sainte Vierge, Reine du ciel et de la terre. Plus que tous les autres qui contemplent la face de Dieu, nous l'honorons ; car c'est par elle que le salut est venu au monde.

Les saints de Dieu ont combattu leur combat sous l'étendard de la croix. Leurs armes, c'était la foi, c'était la prière. Le pain dont ils se fortifiaient, c'était la parole de Dieu et la grâce des saints Sacraments. Et ces fontaines de grâces ruissellent encore du Sacré-Cœur de Jésus, ouvert sur la croix pour être à jamais une source de salut au monde entier. " Du reste, nous dit St. Paul, Dieu est puissant pour faire abonder toute grâce en vous, afin que vous abondiez en toute bonne œuvre." C'est par cette grâce que les Saints du ciel ont mérité leur couronne. De même que le navigateur, sur la mer orageuse, lève les yeux vers les étoiles du ciel, pour chercher une lumière qui le dirige avec sûreté, de même, chers lecteurs, érigeons nos regards vers les Saints du ciel, et choisissons-les pour nos guides et nos protecteurs. En les honorant, nous gagnerons leur estime et celle de Notre-Seigneur ; en les imitant, nous amasserons comme eux des trésors que ni la rouille ni les vers ne peuvent corrompre.

EXTRAIT

du rapport annuel du curé de Ste. Justine, comté de Dorchester, diocèse de Québec, pour l'année 1878.

“ La dévotion à la bonne Ste. Anne ne fait
 “ que s'accroître dans ma mission et y est entre-
 “ tenue par une quantité de guérisons et autres
 “ bienfaits dont je me contente de citer l'exem-
 “ ple suivant. Une jeune femme de cette mis-
 “ sion souffrait depuis longtemps d'une espèce
 “ de plaie dans le coin intérieur de l'œil gauche.
 “ Durant plusieurs mois elle avait essayé en vain
 “ de la guérir. La plaie ne faisait qu'augmen-
 “ ter de jour en jour et menaçait de détruire cet
 “ œil. Un dimanche après la messe, elle vint
 “ avec son mari me supplier de lui enseigner
 “ quelque remède. Je lui conseillai de faire avec
 “ son mari une neuvaine en l'honneur de Sainte
 “ Anne et de s'approcher de la sainte table le
 “ premier et le dernier jour. Le lendemain ils
 “ commencèrent leur neuvaine et reçurent la
 “ sainte communion. Aussitôt après, la pauvre
 “ femme sentit du mieux et avant la fin de la
 “ neuvaine elle était parfaitement guérie. Il y
 “ a plus de quatre mois que ce fait est arrivé et
 “ la femme se porte parfaitement bien et n'a res-
 “ senti aucune douleur ni aucune incommodité
 “ dans cet œil.

Ste. Justine, 21 août 1878.

(Signé),

HENRI DE BRIE, Ptre.

ST. JOSEPH DE LA DÉLIVRANCE.

Mais ce n'est pas tout d'avoir St. Joseph pour patron spécial, de reconnaître sa puissance sur les cœurs sacrés de Jésus et de Marie, d'avoir confiance en sa bonté ; il nous faut mériter sa protection en procurant sa gloire et en propageant son culte. C'est le moyen le plus efficace pour attirer sur nous et sur notre patrie ses grâces les plus abondantes. C'est dans ce but que Mgr l'Archevêque de Québec a érigé à Lévis, dans son diocèse, l'Œuvre de St. Joseph de la Délivrance. Nous croyons pouvoir le dire sans crainte de nous tromper, peu d'associations peuvent davantage glorifier St. Joseph, et attirer sur leurs associés autant de grâces et de bénédictions. Nos lecteurs s'en convaincront facilement du moment qu'ils connaîtront bien l'Œuvre, dans son but, ses deux associations, ses œuvres et les nombreuses indulgences accordées à ceux qui en font partie.

Le but de l'œuvre est : 1^o de glorifier St. Joseph ; 2^o d'obtenir sa protection pour les associés dans tous leurs besoins *spirituels* et *temporels*, non-seulement pendant leur vie mais encore après leur mort. Elle demande à St. Joseph pour ses membres : 1^o sa protection, dans toutes leurs nécessités de l'âme et du corps ; 2^o la grâce d'une bonne mort ; 3^o la délivrance du purgatoire pour les âmes des associés défunts. Tous, pauvres et riches, peuvent en faire partie. L'œuvre n'exclut personne. Le pauvre, qui ne peut pas même donner *trente sous* pour faire partie de l'association des messes à cause de sa

misère, peut du moins faire partie de l'association des prières. Pour cela il n'a qu'à faire inscrire son nom sur les registres de l'association, et dire tous les jours aux fins de l'œuvre un *Ave, Maria*, avec trois fois l'invocation : St. Joseph de la délivrance, priez pour nous, et pour les âmes du purgatoire. Il n'y a rien autre chose à faire pour appartenir à l'association de prières, qui compte déjà plusieurs milliers d'associés, glorifiant tous les jours St. Joseph par leurs prières, et lui demandant pour eux-mêmes et pour leurs co-associés les grâces dont ils ont besoin.

D'après ce qui précède nos lecteurs voient clairement que l'œuvre se divise en deux associations distinctes :

1^o Une association de prières et de bonnes œuvres ;

2^o Une association de messes.

On peut faire partie de l'une de ces associations sans appartenir à l'autre.

L'association des messes se divise elle-même en trois sections :

1^o Section des messes dites pour toutes sortes de nécessités spirituelles et temporelles ;

2^o Section des messes dites pour obtenir une bonne mort ;

3^o Section des messes dites pour les associés défunts.

Le but de l'association des messes est de faire dire *chaque jour* une messe dans *chacune* des trois sections. Les personnes associées aux trois sections ont donc part à trois messes par jour.

MM. les Directeurs du Collège de Lévis se

sont engagés eux et leurs successeurs en office, à dire les messes de l'association, et cela à perpétuité.

On peut appartenir à l'une ou l'autre de ces sections sans appartenir aux autres. Pour faire partie de l'association des messes, il faut payer la somme déterminée par les règlements, d'après le tableau suivant :

	Une personne.	Une famille.
Pour un an.	{ Chaque section.....	\$ 0.25
	{ Les 3 sections réunies..	2.00
Pour cinq ans.	{ Chaque section.....	3.00
	{ Les 3 sections réunies..	8.00
A perpétuité.	{ Chaque section.....	11.00
	{ Les 3 sections réunies..	25.00

On peut associer même à son insu une personne vivante ou morte à laquelle on s'intéresse. Il en est de même d'une famille. Une personne associée de son vivant, à la troisième section des messes, aura droit après sa mort, à dater du moment de son décès, aux messes qui se disent dans la dite section, pendant un an, cinq ans, ou à perpétuité, suivant qu'elle se sera associée elle-même pour un an, pour cinq ans, ou pour toujours.

Par famille on entend tous les parents qui vivent sous le même toit, et dont les dépenses sont communes, même les enfants adoptifs. S'ils ne vivent pas sous le même toit, ou si leurs dépenses ne sont pas communes, on n'entend que les parents les plus proches : le chef de la famille et son épouse, leurs pères et mères à tous deux, leurs enfants, qu'ils vivent ou non sous le même toit. Si un des enfants devient

lui-même chef de famille, il continue personnellement à faire partie de l'association ; mais sa femme et ses enfants n'en font point partie. Il leur faut s'associer comme une autre famille, ou chacun en particulier.

Une communauté peut s'associer en payant le double d'une famille. Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que les Dames Ursulines de Québec, celles de l'Hôpital-Général de la même ville, et le Collège de Lévis, se sont associés à perpétuité comme communautés, aux trois sections de l'association des messes.

L'Œuvre est régie par un conseil composé de cinq Directeurs, tous prêtres, et à la nomination de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec. Les Directeurs actuels sont les RR. MM. J. D. Déziel, Curé de Lévis, Président ; J. L. Hudon, Directeur-Gérant ; G. E. Sauvageau, L. P. Beaulieu et L. Lindsay. L'Œuvre a été incorporée dans la dernière session du Parlement de la province de Québec.

Les sommes payées dans chaque section, forment un capital distinct, placé sur garanties, et administré par les Directeurs de l'Œuvre. La rente de ce capital sert à payer les honoraires des messes dites pour les associés. Le conseil a déjà pu prêter sur garantie la somme de £700 tous frais d'administration payés, ce qui fonde 672 messes par année. C'est un magnifique résultat, quand on considère, qu'il n'y a pas encore deux ans que l'Œuvre est établie.

L'excédant à la rente, les messes dites, sera employé à fonder dans l'hospice St. Joseph à Lévis des pensions ou des lits pour les orphelins,

les vieillards et les malades des deux sexes. Ainsi les membres de l'association des messes auront devant Dieu le mérite, non seulement de s'être entr'aïdés mutuellement pendant leur vie dans toutes leurs nécessités à leurs derniers moments, et après leur mort dans les flammes expiatrices du purgatoire, par le Saint Sacrifice de la messe, offert trois fois le jour en leur nom et pour eux en l'honneur de leur saint patron, mais encore celui d'avoir recueilli les pauvres délaissés, les malades et les orphelins, les membres souffrants de J. C., et par ce moyen ils se seront assuré les récompenses promises dans l'Évangile à ceux qui auront exercé les œuvres de miséricorde, sans être tenus pour cela à aucun autre sacrifice pécuniaire que celui qu'ils sont obligés de faire pour appartenir à l'association des messes.

La fête principale de l'Œuvre est celle du Patronage de St. Joseph, qui se célèbre le 8^e dimanche après Pâques. Ses patrons secondaires sont : 1^o N. D. des Sept Douleurs dont la fête se célèbre en septembre ; 2^o les SS. Anges qu'on honore le 29 du même mois. Dans ces fêtes il y a grand'messe le matin, pour tous les membres des deux associations, et dans l'après-midi procession et bénédiction du St. Sacrement. Pendant toute l'octave du patronage de St. Joseph, une messe se dit chaque jour dans les mêmes intentions.

Ce ne sont pas encore tous les avantages que les membres de l'association des messes retirent de cette association. Les orphelins (comme plus tard les vieillards et les malades) ainsi que les

Sœurs de la Charité, directrices de l'hospice, sont en prières pendant cinq mois de l'année aux fins de l'Œuvre pour les associés. Ils font le mois de mars en l'honneur de St. Joseph, pour leur obtenir la grâce d'une bonne mort; celui d'avril en l'honneur de la Ste. Famille, pour toutes leurs nécessités spirituelles et temporelles; celui de novembre, pour les associés défunts; celui de septembre, en l'honneur de N. D. des 7 Douleurs et celui d'octobre, en l'honneur des SS. Anges, aussi aux fins de l'Œuvre pour les associés vivants ou trépassés.

L'Œuvre pouvait-elle offrir plus d'avantages de toutes sortes à ceux qui veulent en faire partie? Ne comprend-elle pas tous les besoins spirituels et temporels des associés pendant leur vie, à leurs derniers moments, et même après leur mort? Prières quotidiennes et nombreuses, Saint Sacrifice de la messe offert trois fois le jour, œuvres de miséricorde exercées dans l'hospice à l'égard des orphelins, des vieillards et des malades, voilà ce que l'Œuvre de St. Joseph de la Délivrance offre à ses associés pour les secourir dans tous leurs besoins, et à son saint patron, pour le glorifier et propager son culte. Aussi ne sommes-nous pas surpris de la propagation si rapide de l'Œuvre qui compte des membres jusque dans les parties les plus reculées des Etats-Unis, et de l'approbation qu'elle a reçue de plusieurs évêques, sans parler de celle de Mgr. l'Archevêque de Québec qui l'a érigée et grandement favorisée.

Mgr l'Evêque de St. Hyacinthe, dont tout le monde connaît la grande dévotion à l'égard de

St. Joseph et de Ste. Anne, écrivait le 4 mai 1877, à M. le Président de l'Œuvre :

“ J'ai pris connaissance de la Notice sur
 “ l'Œuvre de St. Joseph de la Délivrance, que
 “ vous avez bien voulu me transmettre, et je ne
 “ puis que vous féliciter bien sincèrement de la
 “ sainte pensée que vous avez eue d'établir cette
 “ association si salutaire pour les vivants et
 “ pour les morts. Je l'approuve donc avec
 “ bonheur, et avec l'espoir que beaucoup de mes
 “ diocésains en feront partie, Muni de cette
 “ recommandation, vous pouvez vous adresser
 “ en toute confiance aux prêtres de mon diocèse
 “ pour les intéresser en faveur de votre belle
 “ Œuvre. Les temps sont mauvais ; l'Eglise
 “ traverse une période extrêmement difficile.
 “ Nous avons besoin de protecteurs forts et
 “ puissants ; nous les trouverons dans notre
 “ bienheureux père St. Joseph, et dans notre
 “ bonne mère Ste. Anne.”

Mgr de Rimouski écrivait aussi à M. le Président, le 21 mai de la même année : “ Cette Œuvre me paraît si avantageuse aux fidèles vivants et défunts, que je serais heureux de la voir se répandre dans mon diocèse.”

Si hautes et si appréciées que soient les approbations de NN. SS. les Evêques que nous venons de citer et celles de plusieurs autres prélats que nous ne pouvons mentionner faute d'espace, une plus haute faveur était réservée à l'Œuvre. Le 27 mai 1877, N. S. P. le Pape Pie IX, de si glorieuse mémoire, daignait bénir l'Œuvre, et écrivait de sa propre main sur le billet d'affiliation qui lui était présenté au nom

des Directeurs, par le R. N. Laliberté, aumônier de l'archevêché de Québec, alors en pèlerinage dans la ville sainte :

"Benedicat vos Deus et opera vestra bona."

Cet autographe est conservé précieusement et il sera plus tard une richesse bien précieuse, quand l'Eglise se rendant aux désirs du monde catholique, aura mis ce grand pontife au nombre de ses saints.

Ce n'est pas la seule faveur accordée à l'œuvre par l'immortel Pie IX. A la demande de S. G. Mgr. l'Archevêque de Québec, il a ouvert en sa faveur les trésors de l'Eglise, indulgences si nombreuses que nous pouvons dire que peu d'œuvres du même genre ont été aussi favorisées par le S. Siège. Nous ne pouvons ici en mentionner que quelques-unes :

1^o. Une indulgence plénière, aux conditions ordinaires de se confesser, de communier et de prier dévotement à l'intention du Souverain Pontife, le jour de l'admission ; aux trois fêtes patronales de l'Œuvre, ainsi que pendant leurs octaves, celles de la Ste. Trinité, de la Pentecôte, de la Ste. Famille, aux fêtes de première et de seconde classe de N. S. J. C., de la Ste. Vierge et des SS. Apôtres, à la Toussaint, aux fêtes de N. D. de Pitié, de S. Jean-Baptiste, de S. Joseph, époux de la B. V. Marie, au jour des morts, tous les mercredis du mois de mars, un jour dans chacun des mois de mars, avril, septembre, octobre et novembre, au choix des associés ;

2^o Une autre indulgence plénière à l'heure de la mort ;

3^o L'indulgence de l'autel privilégié pour toute messe célébrée pour les associés défunts.

L'espace nous force à nous borner. Quiconque voudrait connaître les autres indulgences accordées à l'Œuvre, ou avoir sur elle de plus amples détails, n'a qu'à demander des notices sur l'Œuvre. Ces notices sont envoyées *gratis*. On voudra bien remarquer que l'Œuvre de St. Joseph de la Délivrance est absolument distincte des *Annals* de Ste. Anne. Toutes lettres concernant l'Œuvre doit être adressée à

M. le Directeur-Gérant de l'Œuvre
de St. Joseph de la Délivrance,
Lévis, P. Q., Canada.

—ooo—

GUÉRISON OPÉRÉE PAR L'INTERCESSION DE
LA BONNE STE. ANNE.

St. Basile.

Monsieur le curé,

Je suis heureux de signaler à votre piété une nouvelle faveur obtenue par l'intercession de la bonne Ste. Anne envers ceux qui l'invoquent avec confiance.

Dans le cours du mois d'avril dernier ma femme tomba malade; sa santé était si délabrée que je crus nécessaire de consulter le médecin. Malgré les soins les plus habiles et les plus assidus, la

science fut impuissante ; aucune amélioration sensible ; l'estomac pouvait à peine supporter les aliments les plus légers les plus délicats, et les forces s'en allaient. A peine pouvait-elle se tenir debout pendant quelques instants, tant elle était faible.

Voyant la médecine impuissante à opérer une guérison, ma femme me proposa de faire un pèlerinage à la bonne Ste. Anne du Cap Santé, et d'y communier en l'honneur de cette grande Thaumaturge. Ce projet, de prime abord, me parut étrange, vu la grande dépression où elle se trouvait. Mais réflexion faite, je mis tout entre les mains de la Providence et me rendis à ses désirs. Ma femme, qui pouvait à peine faire quelques pas dans sa chambre, parcourut près de trois arpents pour se rendre à la sacristie et s'y confessa, et le lendemain matin, jour de la fête de Ste. Anne, elle put aller à Cap Santé à jeûn, une distance de trois lieues, sans éprouver la moindre fatigue. J'étais surpris de tout cela, à peine en croyais-je mes yeux. Après avoir entendu la messe et avoir fait son action de grâces, elle sortit de l'église sans ressentir la faiblesse d'estomac.

Quelque nourriture lui suffit pour lui permettre de retourner dans sa famille, et avant de se rendre à la maison, elle put parcourir comme deux milles de chemin à pied, afin de me prouver qu'elle était guérie.

Depuis ce temps sa santé s'est améliorée de jour en jour. Aujourd'hui elle est bien, et tous deux nous ne cessons de remercier la bonne Ste.

Anne d'avoir exaucé nos prières. Aussi notre reconnaissance envers la bonne Ste. Anne est-elle sans limites.

THÉOPHILE BLONDEAU.

Dans le cours du mois de mars dernier je fus appelé auprès de Mad. T. Blondeau pour lui donner les soins qu'exigeaient l'état délabré de sa santé. La médecine fut impuissante à produire un soulagement chez elle. Alors il fut décidé dans la famille de s'adresser à la Bonne Ste. Anne. Un pèlerinage fut fait à Cap Santé et Mad. Blondeau depuis jouit d'une santé heureuse, et remercie tous les jours la Bonne Ste. Anne de lui avoir obtenu une aussi grande faveur.

Je m'empresse à la sollicitation de la famille de constater ce résultat sous ma signature.

C. A. DELAGE, M. D. L.

ooo

ACTIONS DE GRACES A LA BONNE STE. ANNE.

***—Un enfant était sujet à des étouffements très-fréquents qui le privaient souvent de sa connaissance. Sa maladie paraissait d'autant plus dangereuse qu'elle semblait naturelle et que l'âge de l'enfant ne lui permettait de subir aucune opération. Ses parents promirent à Ste. Anne de faire un pèlerinage à son sanctuaire

de Beaupré, s'ils obtenaient par son intercession, le soulagement de leur enfant : ils promirent également de publier le fait dans les *Annales*. L'enfant est aujourd'hui complètement guéri, et la guérison a eu lieu immédiatement après la promesse.

***—Une personne de Laprairie a été guérie d'une peine d'esprit après une seconde messe qu'elle a fait dire en l'honneur de Ste. Anne.

—000—

DONS A LA BONNE STE. ANNE.

Mlle. Exilda Comeau, Chicopee, E. U.....	\$0 10
R. L. Geoffrion, C. S. G., Collège St. Laurent.....	1 30
Inconnue, Ste. Brigitte des Saulls.....	4 00
Naz. Lafond, Chicopee.....	0 10

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Eglise Catholique et de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec.

Les bienfaiteurs de l'église de Ste. Anne de Beaupré.

La béatification de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation et de Monseigneur de Laval.

Malades 57, conversions 60, familles 23, pères de famille 18, mères de famille 18, enfants désobéissants et débauchés 30, jeunes gens 200, jeunes personnes 21, grâces spirituelles 27, grâces temporelles 9, intentions particulières 21, ivrognes 18, curés et paroisses 3, institutrice et classe 1; entreprises importantes 6, bonne mort 23, vocations 26; persévérance 210, actions de grâces 37, peines d'esprit 3, communautés 2; défunts 117, apostats 5, rétraités 1, menages en désunion 5.

Les personnes recommandées dans l'église de Somerset. Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées. Actions de grâces pour les personnes exaucées.